

ÉTABLISSEMENT SUPPORT : Université Pierre Mendès-France Grenoble 2

## AXES DE RECHERCHE

La recherche est portée par trois centres adossés à l'Ecole doctorale :

- Centre de Recherches Juridiques (CRJ)  
[http://www.facdrot-grenoble.org/recherche/recherche\\_crj.php](http://www.facdrot-grenoble.org/recherche/recherche_crj.php)
- Centre de Recherche sur le Droit, l'Histoire et l'Administration Publique (CERDHP)  
[http://www.facdrot-grenoble.org/recherche/recherche\\_cerdhp.php](http://www.facdrot-grenoble.org/recherche/recherche_cerdhp.php)
- Centre d'Etude sur la Sécurité Internationale et les Coopérations Européennes (CESICE)  
<http://web.upmf-grenoble.fr/espace-europe/cesice/>

## • Principaux axes de recherche des centres

- Droit public économique
- Droit de la recherche scientifique, de l'innovation et des nouvelles technologies
- Droit de la propriété intellectuelle
- Droit de la famille
- Thèmes transversaux droit public/droit privé
- Administration publique et développement territorial (Modernisation de l'Etat et réforme(s) du territoire ; politiques publiques et réformes des administrations de Justice , police et sécurité)
- Droit de la montagne
- Histoire, Droits de l'homme et territoire
- Sécurité coopérative
- Au cœur des conflits des années 2000 : droits de l'homme droit des minorités, droits des peuples.
- L'Union Européenne acteur global dans le nouvel ordre mondial.

## • Les actions de formation de l'Ecole doctorale

- Aux côtés des centres qui organisent la formation scientifique des doctorants, l'Ecole doctorale a construit son offre de formation autour de trois axes :
- Insertion professionnelle (formation des nouveaux chargés de travaux dirigés, financement de stages sur les techniques de recherche d'emploi, rencontre avec des praticiens du droit...)
- Outils (Internet et les ressources juridiques en ligne, épistémologie juridique, anglais juridique...)
- Culture générale (Droit et art...)

L'offre de formation de l'Ecole est téléchargeable à l'adresse suivante :  
[http://www.facdrotgrenoble.org/\\_files/fichiers/divers/ed\\_formations\\_0708.pdf](http://www.facdrotgrenoble.org/_files/fichiers/divers/ed_formations_0708.pdf)

## UNITÉS DE RECHERCHE ASSOCIÉES

<http://www.campusfrance.org/ecoledoc>  
 > recherche par régions > liste des établissements  
 > liste des ED > liste des UR associés

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

## • Diplôme ou niveau requis

Master 2 Recherche délivré par une université française.  
 Pour les étudiants non titulaires d'un M2 recherche, une demande de dispense doit être présentée à l'UPMF, via l'Ecole doctorale Sciences Juridiques. Ce dossier est disponible sur simple courriel adressé à [pascale.bera@upmf-grenoble.fr](mailto:pascale.bera@upmf-grenoble.fr)

Dans tous les cas, le préalable à l'inscription en thèse est l'identification d'un sujet de recherche et d'un directeur de recherche. L'Ecole doctorale apporte un appui dans cette démarche en sollicitant du candidat un curriculum vitae détaillé ainsi qu'un projet de recherche en deux pages. L'Ecole doctorale met ensuite le candidat en relation avec le Centre de Recherche le plus à même de répondre à ses attentes.

## • Niveau de langue requis

Français courant : l'évaluation en est laissée au directeur de thèse.

## • Procédure d'admission

Les étudiants étrangers sont soumis aux mêmes procédures que les étudiants français.

L'attention des candidats non titulaires d'un M2 recherche français est attirée sur la nécessité de présenter leur demande de dispense avant le 1er décembre de l'année académique au cours de laquelle ils ambitionnent de s'inscrire.

## • Contact du service compétent pour la demande d'admission

Mél. : [pascale.bera@upmf-grenoble.fr](mailto:pascale.bera@upmf-grenoble.fr)  
 Tél. : +33 4.76.82.58.05  
[http://www.upmf-grenoble.fr/72014063/0/fiche\\_\\_\\_pagelibre/](http://www.upmf-grenoble.fr/72014063/0/fiche___pagelibre/)

## SITE INTERNET

[http://www.facdrot-grenoble.com/recherche/recherche\\_ecole\\_doctorale.php](http://www.facdrot-grenoble.com/recherche/recherche_ecole_doctorale.php)

Nombre de doctorants	154
Nombre de doctorants étrangers	83 doctorants étrangers de 31 nationalités soit 53,90 % de doctorants étrangers
Enseignement en anglais	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'anglais fait l'objet d'un enseignement spécifique dispensé dans la seule langue anglaise. 12 heures de cours d'anglais sont proposées aux doctorants avec pour objectif de leur permettre de présenter brièvement leurs travaux dans cette langue.</li> <li>• La langue française est la langue retenue pour la rédaction et de soutenance des thèses. Dans le cas de thèses réalisées en co-tutelle avec un partenaire non francophone, une traduction simultanée est organisée lors de la soutenance.</li> <li>• La langue française est la langue de la formation doctorale.</li> </ul>
Cotutelles de thèse	14 = Allemagne 1 ; Bénin 1 ; Bulgarie : 1 ; Egypte 1 ; Grèce 2 ; Kirghizstan 1 ; Liban 3 ; Russie 2 ; Tunisie 2
Financement du doctorat	<p><b>ALLOCATIONS DE RECHERCHE (D'UNE DURÉE DE 3 ANS)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 allocations soit 7,7 % des doctorants dont 0 % de doctorants étrangers.</li> </ul> <p><b>Sources de financements</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• financement précaire (association, vacances ou financement non connu de l'Ecole) (45%)</li> <li>• salariés de la fonction publique (généralement dans leur pays d'origine) ou en CDI dans le secteur privé (30%)</li> <li>• financements spécifiques aux étudiants étrangers (22 %)</li> <li>• allocations attribuées par des organismes de recherche (2,5%)</li> </ul>
Structure d'accueil	<p>L'Ecole doctorale assure elle-même l'information des doctorants étrangers.          Elle travaille cependant en étroite collaboration avec le service des Relations Internationales de la Faculté de Droit de Grenoble.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Site internet : <a href="http://www.facdrot-grenoble.com/recherche/recherche_ecole_doctorale.php">http://www.facdrot-grenoble.com/recherche/recherche_ecole_doctorale.php</a>            Mél.: <a href="mailto:pascale.bera@upmf-grenoble">pascale.bera@upmf-grenoble</a> - Tél : +33 4 76.82.58.05</li> <li>- Des informations sur les questions de logement, de santé, de coût de la vie, sont présentées sur le site de Grenoble Universités (structure collégiale des universités de Grenoble) à la rubrique « formation »  <a href="http://www.grenoble-universites.fr/">http://www.grenoble-universites.fr/</a></li> <li>- Par ailleurs, Grenoble accueille une structure d'appui aux doctorants étrangers dénommée « EVE ». Cette structure les aide notamment dans leurs démarches auprès de la Préfecture. <a href="http://www.eve-grenoble.org/">http://www.eve-grenoble.org/</a></li> <li>- CROUS (Centre Régional des œuvres Universitaires et Scolaires) <a href="http://www.crous-grenoble.fr">www.crous-grenoble.fr</a></li> </ul>